

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS+



ville la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du vendredi 12 juin 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE



“Il faut un permis pour rouler à trottinette”

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le député socialiste Dimitri Legasse estime qu'imposer un permis permettrait de réduire le nombre d'accidents.

En matière de sécurité routière, rarement un moyen de transport n'aura suscité autant l'unanimité à son endroit. Piétons, cyclistes, automobilistes... dénoncent tous le comportement dangereux des usagers des trottinettistes. En cause, les largesses que ces derniers prennent souvent avec le Code de la Route: feux rouges grillés, fait de rouler sur les trottoirs en frôlant les piétons, ronds-points à l'envers...

Dès lors, faudrait-il imposer un permis de conduire aux usagers des trottinettes? Le député Dimitri Legasse (PS) le pense. Notamment au vu de la hausse du nombre d'accidents impliquant un trottinettiste. L'an dernier, 13

personnes ont été tuées dans un accident impliquant une trottinette. Soit 9 de plus qu'en 2024. Et 2.162 autres (+30,6%) ont été blessées. “Au-delà du nombre de victimes qui peut paraître marginal à l'échelle du pays, la hausse du nombre de tués à trottinette est préoccupante, commente Dimitri Legasse. Et ce n'est pas propre aux grandes villes: des communes comme Tubize qui ne sont pas de grandes mégalo, sont concernées. Il faut agir dès maintenant pour ne pas avoir à regretter un bilan bien plus lourd dans le futur.”

Selon le député, imposer le casque ou brider les trottinettes à 20 km/h ne suffira pas: il faudrait imposer un permis pour uti-

liser ces engins mais aussi les autres véhicules assimilés comme les monoroues et les skateboards électriques. “Face à la multiplication des nouveaux engins de transport, il faut légiférer. Tout véhicule électrique qui, sans effort, permet d'atteindre 25 km/h devrait faire l'objet d'un permis, si pas pratique, au moins théorique. Ce n'est pas une position populaire, mais ces engins repré-



■ Dimitri Legasse.

sentent un vrai danger car ils sont utilisés par beaucoup de jeunes qui n'ont pas les bases du Code de la route.”

Dans un coup de sonde, pas moins de 84% de nos lecteurs se sont dits favorables à un tel permis. “En qualité d'usager d'un véhicule sur la voie publique il est important de connaître le Code de la route et cela pour tous les véhicules, indique ainsi

Bernard. La notion d'usager faible ne dispense pas d'avoir des notions des dangers sur la route.”

Selon Cally, un permis garantirait “une meilleure connaissance du code et une intégration plus fluide dans le trafic” et “pourrait renforcer la sécurité et la responsabilisation.”

Quant aux avis défavorables, ils font tous le même constat: “Les règles existent déjà: âge minimum, interdiction de rouler sur les trottoirs ou d'être à deux, vitesse limitée, respect du Code de la route, analyse une lectrice. Le vrai sujet est de les faire respecter.”

En commission de la Mobilité, Dimitri Legasse a interpellé le ministre Jean-Luc Crucke (Les Engagés). Réponse: “Il n'est pas souhaitable d'imposer un permis de conduire pour des engins de déplacement motorisés. À l'inverse, un permis AM est d'ores et déjà d'actualité pour certaines catégories

de moyens de déplacement, tels que les speed pedelec, conformément à la catégorie cyclomoteur (NDLR: pouvant aller jusqu'à 45 km/h)."

Selon le ministre, un abaissement de la vitesse maximal à 20 km/h, en plus du port du casque, permettrait de diminuer "de manière significative" le nombre d'hospitalisations. "Je suis convaincu que cette mesure produira des résultats visibles lorsqu'elle sera combinée à une politique de contrôle visant également d'autres comportements dangereux, tels que la circulation sur les trottoirs, le transport d'un passager ou la conduite sous influence, qui sont déjà interdits depuis un certain temps", précise le ministre.

Selon Dimitri Legasse, ce ne sera pas suffisant. "La multiplication des comportements [à risques] est non

seulement inquiétante mais on peut aussi s'interroger sur l'efficacité des mesures annoncées et de celles prises jusqu'à présent. On peut espérer qu'un nouveau projet plus contraignant porte davantage de fruits encore."

La position du ministre se basait notamment sur un avis européen selon lequel il n'était pas souhaitable d'imposer un permis. "Je pense, au contraire, qu'il est souhaitable qu'à un moment donné, les utilisateurs connaissent le Code de la route et se l'approprient", insiste Dimitri Legasse.

Y. N.

Prof nommée et députée Engagée

ENSEIGNEMENT

Le collectif de profs Mars Attacks épingle Geneviève Lazon qui soutient la fin de la nomination au profit du CDIe.

Une prof en politique, ça n'a rien d'insolite. Plusieurs élus viennent de l'enseignement. Ce qui est plus interpellant, c'est quand la personne est nommée et qu'elle fait partie de la majorité dont l'objectif est de mettre fin à la nomination des enseignants.

Un tel profil n'a pas échappé au collectif de profs Mars Attacks. Très en colère par l'adoption du décret-programme 2 malgré les multiples actions d'opposition, les membres ont bien noté qui a soutenu le texte. "Ni oubli ni pardon", promet le collectif. La première personne à en faire les frais, c'est Geneviève Lazon.

Selon leurs informations, la députée Engagée est une enseignante nommée qui "n'a jamais estimé opportun de démissionner de son poste" alors qu'elle est en politique depuis 20 ans.

L'intéressée affirme qu'elle respecte le décret de 1995 (voté à l'époque pour permettre au plus grand

nombre de personnes de s'engager dans la politique). "Quand je suis devenue échevine à Namur en 2006, je ne m'y attendais pas, je n'avais jamais été conseillère communale avant. Comme c'est une grande commune, je n'avais pas le choix que de prendre un congé politique", se défend-elle. "Je ne suis plus rémunérée comme enseignante et j'aurai une pension d'enseignante au pro rata de mes années de prof. Le congé politique s'arrête à la fin du mandat. Je n'ai jamais eu de stratégie pour me maintenir en politique, j'ai toujours été au service du parti."

"Une démission n'est pas à l'ordre du jour."

Une enseignante peut être détachée tout en ayant l'assurance de retrouver une place quand elle décide de retourner dans l'école où elle est nommée. "Elle est donc toujours nommée et bloque des heures pour des jeunes profs", dénonce Mars At-

tacks pour qui l'élue "joue et gagne sur plusieurs tableaux". "En même temps, Geneviève Lazon soutient la fin des nominations et la mise en place d'un CDI pour "aider" les jeunes profs."

La Namuroise souligne que c'est la première fois qu'elle est députée. "Je touche désormais un salaire alors qu'avant, ce que je percevais n'en était pas un au niveau communal et provincial. Je ne suis pas hors la loi, personne n'a été lésé à cause de ça et je n'ai empêché la nomination d'aucun prof", assure-t-elle. "Il y a tout un processus à suivre pour être nommé. La personne qui m'a remplacée est nommée depuis longtemps. Tous les ans, il y a des profs qui arrêtent ou partent à la retraite."

Si elle n'est pas "fière de ce qui a été fait" et qualifie de "grossière erreur" le non-respect du règlement lors du vote, la députée n'estime pas sa situation contradictoire. "Si on me dit que la nomination et le congé politique sont finis, je démissionnerai. Mais le CDI n'est encore nulle part", précise Geneviève Lazon. "Je suis toujours dans le cadre. Une démission pourrait être à la réflexion mais ce n'est pas à l'ordre du jour."

Zhen-Zhen Zveny

Des huissiers font lever le piquet de grève de profs

LIÈGE

Une ordonnance du tribunal de première instance de Liège a donné raison à cinq parents d'élèves.

Piquets de grève, ordonnance judiciaire, présence d'huissiers... l'école Sainte-Véronique à Liège est devenue, malgré elle, le symbole d'une situation compliquée qui oppose des parents d'élèves aux professeurs grévistes de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Puisqu'ils en ont eu assez de voir l'établissement scolaire de leur enfant bloqué par des profs en grève venant d'autres écoles, alors que la reprise du travail avait été votée par la majorité des enseignants de Sainte-Véronique, cinq parents d'élèves ont mandaté un avocat, M^e Hervé Deckers, pour introduire un recours en extrême urgence devant le tribunal

rendu une ordonnance qui a donné raison aux parents. Ainsi, dès ce jeudi et jusqu'au 3 juillet, date de la fin des cours, il est interdit à quiconque d'entraver l'accès à l'établissement, sous peine d'astreinte de 1000 euros par infraction.

Une addition qui pourrait donc être particulièrement salée vu que l'école Sainte-Véronique abrite, outre les profs, plus de 2000 élèves...

Fort de cette décision de justice, deux huissiers se sont donc présentés ce jeudi matin et ont demandé aux enseignants de lever le piquet.

Tout s'est déroulé dans le calme, d'autant plus que l'école était "fermée", les cours étant suspendus jusqu'à ce

de première instance de Liège. Le but n'était autre que de faire lever lesdits piquets de grève.

“À partir du moment où les enseignants de Sainte-Véronique veulent reprendre le travail et faire passer les examens certificatifs, leurs enfants peuvent avoir accès à l'école et s'y préparer”, explique l'avocat liégeois.

“Vous savez, de nombreuses écoles fonctionnent normalement et il ne serait pas acceptable que 90 % des élèves puissent passer les épreuves certificatives et pas les autres.”

■ 1 000 euros par personne bloquée

Une requête qui a été entendue puisque ce mercredi, le tribunal a

vendredi.

■ Jurisprudence

Ce vendredi sera donc un autre jour, des huis-siers se tenant prêts au cas où des enseignants grévistes d'autres écoles viendraient bloquer Sainte-Véronique.

L'ordonnance ne vaut en effet que pour cette école. Mais il y a fort à parier que d'autres parents sont prêts à introduire la même demande devant le tribunal, si la situation des établissements de leurs enfants ne se débloquent pas.

Une demande qui, vu cette “jurisprudence” aurait de grande chance d'aboutir.

Jean-Michel Crespin

Le cimetière veut fermer ses portes... aux voleurs

WIHÉRIES

Les autorités ont rencontré des familles lassées par les vols et actes de vandalisme. Des mesures vont être mises en place.

Les cimetières devraient être des lieux de recueillement et de sérénité. Pourtant, depuis plusieurs mois, des actes de vandalisme et des vols viennent troubler cette quiétude au cimetière de Wihéries. Face à la colère et à l'incompréhension de plusieurs familles endeuillées, la commune de Dour a décidé de renforcer la surveillance du site en

misant notamment sur l'implication de bénévoles.

“Trois familles qui fréquentent quotidiennement le cimetière nous ont demandé à être reçues. Elles en avaient assez de constater des disparitions d'objets déposés sur les tombes”, explique le bourgmestre, Vincent Loiseau.

Pour tenter d'endiguer le phénomène, une réunion a été organisée avec ces fa-

milles, l'échevin des Cimetières Sammy Van Hoorde et les services de police. Plusieurs pistes ont alors été étudiées.

Parmi les mesures retenues figure un recours plus fréquent aux caméras mobiles de la commune. Mais la principale nouveauté concerne l'accès même au cimetière. Jusqu'à présent, les horaires d'ouverture existaient bien, mais ils restaient essentiellement théoriques. *“Le cimetière n'était pas fermé à clé. Il était simplement interdit d'y pénétrer en dehors des heures prévues. Désormais, cette inter-*

diction deviendra concrète”, précise le bourgmestre.

À la demande des familles concernées, une fermeture effective sera désormais assurée chaque jour. Mieux encore, ce sont ces mêmes citoyens qui ont proposé de prendre en charge cette mission à titre bénévole. Leur présence régulière permettra également d'exercer une surveillance supplémentaire et de décourager d'éventuels comportements irrespectueux.

Concrètement, le cimetière sera accessible de 8h à 18h30 entre le 1er avril et le

8 novembre, et de 8h à 17h30 du 9 novembre au 31 mars. Les horaires ne changent donc pas, mais leur application sera désormais stricte.

“Un vol, ce n'est jamais agréable. Mais dans un cimetière, c'est vraiment lamentable”, déplore Vincent Loiseau, qui tient à saluer l'engagement des trois bénévoles. *“Leur investissement au service de la collectivité mérite toute notre reconnaissance.”*

La commune suivra de près l'évolution de la situation.

Grégoire Lalieu

Explosion du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration du CPAS

CHARLEROI

Depuis janvier, plus d'un exclu du chômage sur deux a été pris en charge par le CPAS. Ardoise: 2,5 millions d'euros rien qu'en 2026.

À quinze jours de la quatrième vague d'exclusion de chômeurs en fin de droits, le plus gros CPAS de Wallonie vient de faire le point sur l'évolution de sa population de bénéficiaires du revenu d'intégration (RI): à Charleroi, leur nombre est passé en six mois d'un peu moins de 10 000 à plus de 12 500. Et ce nombre va continuer à augmenter.

"À la date du 1^{er} juillet, 923 nouveaux chômeurs perdront en effet leurs allocations de remplacement sur notre territoire", déplore le président

du CPAS carolo Philippe Van Cauwenbergh. "Si la tendance observée durant les trois précédentes vagues d'exclusions (NdLR: janvier, mars et avril) se confirme, il y aura dès le mois prochain près de 500 bénéficiaires du RI supplémentaires dont le coût ne sera plus compensé à 100% mais à 85%. L'augmentation de la population dépassera donc les 30% en six mois, avec une facture considérable pour les habitants de Charleroi."

Philippe Van Cau en a chiffré l'impact: il dépassera 2,5 millions d'euros en 2026. D'après les chiffres

communiqués par l'Onem, 4 985 chômeurs complets de longue durée ont perdu leurs droits aux allocations à Charleroi depuis le début de l'année.

Parmi eux, 1 281 ne se sont pas présentés au CPAS pour obtenir un revenu, soit 26%. Ce sont ainsi 3 704 situations individuelles qui ont dû être examinées. Comme 950 refus ont été notifiés, 2 754 demandeurs ont été admis à l'octroi d'un revenu d'intégration – trois quarts des dossiers instruits. Cela correspond à 55% des 4 985 chômeurs qui ont perdu leurs droits.

"Chez nous, on est donc bien au-delà de l'estimation de 33% de nouveaux bénéficiaires annoncée par le gouvernement fédéral" constate

le président du CPAS de Charleroi. Il prévient: "cela aura un impact considérable sur les finances locales dans les prochaines années vu la diminution de la compensation fédérale pour le remboursement du revenu d'intégration (90% en 2027, 80 en 2028, 75% à partir de 2029)."

Les exclusions du chômage appauvrissent les villes et les CPAS

La réforme du chômage a déjà une répercussion budgétaire en 2026 puisque les revenus d'intégration des exclus des allocations d'insertion ne sont pas compensés. "À Charleroi, nous en avons identifié 381. Il en va de même pour les exclus indirects, au nombre de 148. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de personnes appartenant à des ménages ayant bénéficié de deux revenus d'intégration au taux cohabitant. Si le RI accordé au chef de famille a été compensé, celui de son conjoint ne l'a par contre

l'accompagnement des bénéficiaires."

L'analyse du secrétaire fédéral de la FGTB de Charleroi Sud Hainaut va dans le même sens. Vincent Pestieau dénonce un climat d'inquiétude généralisée. "L'incertitude qu'entretiennent les gouvernements sur les politiques à moyen et long terme favorise un ralentissement de l'économie. Le marché de l'emploi est en récession. Les entreprises ont stoppé les recrutements et commencent même à désengager", observe-t-il. "Et comme le financement du secteur de l'insertion socio-professionnelle est soumis à des évaluations de résultats, les opérateurs se concentrent sur les usagers les moins éloignés du travail. Les autres sont sacrifiés et vont s'enfoncer dans la précarisation."

Moins d'emplois durables, moins de formations à l'emploi, c'est un accroissement de la pauvreté qui pénalise essentiellement les grands pôles urbains, selon le président du CPAS de Charleroi. Philippe Van Cau





■ Une hausse de 10 à 15 % des demandes d'aides au CPAS est attendue pour 2026. © JEAN-LUC FLÉMAL

pas été”, remarqué-t-il.

Cette réalité s'inscrit dans un contexte de réduction généralisée des subsides et dotations. Pour exemple, Philippe Van Cau évoque la suppression du fonds “Participation et Action Sociale” qui contribuait à la lutte contre la précarité infantile. “La crainte est que la réforme des aides pour l'emploi (APE) vienne fragiliser les effectifs de notre institution, et donc

en est convaincu: “L'exclusion des chômeurs en fin de droits n'a pas pour objectif de stimuler une hausse du taux d'activité en Wallonie par un retour au travail massif. Le but, c'est un transfert de charges fédérales sur les Régions et les communes, et donc un affaiblissement de la Wallonie par rapport à la Flandre. Le programme de la N-VA de Bart de Wever.”

Didier Albin

L'absence d'offres pour la rénovation de l'école de Tourpes agace l'échevin des Travaux: "Il y a de quoi s'étonner"

LEUZE-EN-HAINAUT

La première procédure de marché public s'est soldée par un échec, aucune entreprise n'ayant remis d'offre.

Personne ne viendra contester le dynamisme qui prévaut au sein de l'école communale de Tourpes. Ceci dit, l'établissement implanté sur la place du village ne renvoie pas une image extérieure à la hauteur de sa réputation. La faute à plusieurs locaux containers toujours présents devant la

façade du bâtiment.

Si des travaux ont été entrepris dans un passé récent pour améliorer le confort des élèves et de l'équipe pédagogique, la rénovation de l'école est loin d'être achevée. En février dernier, une première procédure de marché public relative à la réalisation de travaux de maçonnerie et

de menuiserie avait été lancée, à la suite d'un vote favorable des élus leuzois.

Le problème, et cela devient de plus en plus récurrent dans nos communes, c'est qu'aucune offre n'a été formellement déposée. Le maieur Hervé Cornillie se désole de la situation tandis que Dany Garbin, l'échevin des Travaux, pousse un petit coup de gueule.

■ Pourquoi une telle frilosité ?

"Il y a de quoi s'étonner de l'absence de retour des indé-

pendants et PME de Leuze et des environs, regrette-t-il. On ne demande pas aux entreprises de nous fournir des devis au centime près mais une estimation. Ce n'est qu'après les remises de prix que le marché pourra être attribué. Je n'arrête pas d'expliquer ce genre de choses à des professionnels du bâtiment, mais certains ne semblent pas comprendre."

Il y a pourtant urgence à agir, notamment au niveau des cintres extérieurs dont les maçonneries de support présentent un état de dé-

gradation avancée. La stabilité du bâtiment s'en trouve affectée. L'autre volet du chantier a trait au remplacement des menuiseries extérieures, côté cour. Leur vétusté pose de sérieux soucis, que ce soit en matière d'étanchéité et d'isolation.

La Commune vient de relancer la procédure de marché public pour ces travaux évalués à un peu plus de 56 000 € (NDLR: l'investissement est inscrit au budget extraordinaire de la Ville de Leuze).

Pierre-Laurent Cuvelier



Négliger son trottoir ou ses haies peut vous coûter jusqu'à 500 euros !

La Ville de La Louvière entame une campagne de sensibilisation sur l'entretien des trottoirs, des filets d'eau et des haies. Des contrôles seront réalisés à partir du mois d'août.

La Ville de La Louvière lance une nouvelle campagne de sensibilisation consacrée à la propreté et à l'entretien des abords des habitations.

Durant les mois de juin et juillet, la Police locale de La Louvière et les services communaux iront à la rencontre des habitants afin de rappeler les obligations prévues par le Règlement communal de police. Une phase de contrôle est annoncée à partir du mois d'août. Le premier concerne l'entretien des trottoirs, des accotements et des filets d'eau situés devant

les propriétés. Les habitants sont invités à balayer, ramasser les déchets et enlever les mauvaises herbes. La Ville rappelle que les déchets peuvent obstruer les avaloirs et compliquer l'évacuation des eaux en cas de fortes pluies. L'usage de désherbants chimiques sur la voie publique et aux abords des habitations est par ailleurs interdit.

LA CAMPAGNE MET L'ACCENT SUR TROIS POINTS

Le deuxième volet porte sur les haies, arbres et plantations. Après la période de nidification, les propriétaires sont invités à tailler la végétation qui débord sur le domaine public ou qui risque de masquer la signalisation routière ou d'entrer en contact avec des câbles élec-

triques.

Enfin, la campagne rappelle qu'il est interdit de nourrir les animaux sur la voie publique pour des raisons de salubrité publique.

La Ville précise que le non-respect de ces règles de propreté et de sécurité peut entraîner une amende administrative pouvant atteindre 500 euros. ■



Photo d'illustration © générée par IA

Les polices de la région du Centre relancent la campagne BOB : « Celui qui conduit, ne boit pas »

La campagne estivale BOB a débuté le 5 juin et se poursuivra jusqu'au 31 août. Durant cette période, la Police fédérale et les zones de police locales renforceront les contrôles d'alcool et de drogues au volant.

Jusqu'au 31 août, les contrôles d'alcool et de drogues au volant seront intensifiés dans tout le pays. L'opération BOB vise à sensibiliser les conducteurs aux risques liés à la conduite sous influence. Les conducteurs contrôlés et respectant la législation recevront le traditionnel porte-clés jaune BOB.

Les chiffres avancés dans le cadre de la campagne rappellent l'ampleur du phénomène. En 2025, 48.426 conducteurs ont été verbalisés pour avoir dépassé la li-



Il faudra souffler dans le ballon. © Photo News

mite légale d'alcool, soit une moyenne de 132 infractions par jour. Concernant les stupéfiants, 13.755 conducteurs ont été verbalisés, soit près de 40 par jour.

La même année, 4.735 personnes ont été blessées dans des accidents liés à l'alcool au volant. Selon les données citées par les organisateurs

de la campagne, un Belge sur cinq reconnaît également avoir récemment pris le volant en ayant peut-être dépassé la limite autorisée.

Parallèlement aux contrôles routiers, une montgolfière aux couleurs de BOB survolera la Belgique durant l'été dans le cadre d'une opération de sensibilisation. ■

ÉCAUSSINNES

Une journée « De ferme en ferme » pour découvrir les producteurs locaux

Le 5 juillet, la commune d'Écaussinnes organisera une journée « De ferme en ferme ». Au programme : un parcours de 10 kilomètres, des rencontres avec des producteurs locaux et un repas compris dans l'inscription.

Le 5 juillet prochain, la commune d'Écaussinnes organisera une journée « De ferme en

ferme » consacrée à la découverte de l'agriculture locale et des producteurs du territoire.

Le rendez-vous est fixé à la Brasserie Scassenes, située à la Ferme Restaumont, rue de Restaumont. Les participants emprunteront un parcours d'environ 10 kilomètres à travers la campagne écaussinnoise, avec



Illustration © Pexels

plusieurs étapes permettant de rencontrer des agriculteurs et producteurs locaux.

Les départs seront organisés entre 8h et 9h. Le prix de participation est fixé à 30 euros par adulte et 15 euros par enfant. Ce montant comprend le petit-déjeuner, l'apéritif et une assiette barbecue.

La réservation est obligatoire et les inscriptions doivent être effectuées avant le 26 juin 2026. Le nombre de places est limité. Les personnes souhaitant obtenir davantage de renseignements peuvent contacter le Service du Tourisme et de l'Agriculture de la commune d'Écaussinnes.



PROFS ET ÉLÈVES EN COLÈRE : « NOUS RESTERONS MOBILISÉS AUSSI LONGTEMPS QU'IL LE FAUDRA »

Près d'une centaine de personnes se sont rassemblées, ce jeudi à Soignies, pour dénoncer les réformes de l'enseignement. Élèves et enseignants ont interpellé les élus communaux sur leurs inquiétudes pour l'avenir de l'école.

AUDREY CADOR

Près d'une centaine de personnes ont participé jeudi matin à une action de protestation contre les réformes de l'enseignement à Soignies. Entre 60 et 70 élèves ainsi qu'une cinquantaine d'enseignants du LPST de Soignies, de l'Institut Saint-Vincent de Soignies et de l'Institut Saint-Gabriel de Braine-le-Comte se sont mobilisés pour faire entendre leurs préoccupations.

Le rassemblement a débuté au Lycée Provincial des Sciences et des Technologies (LPST), implantation de Cognebeau, avant de rejoindre la Place Verte puis de revenir vers l'implantation de la Station. Les participants avaient choisi la forme d'un cortège funéraire pour symboliser ce qu'ils considéraient comme une menace pour l'avenir de l'enseignement.

Sur la Place Verte, élèves et enseignants ont pris la parole à travers des slogans, des interventions et des animations musicales. Ils espéraient interpel-



Des manifestants qui souhaitent se faire entendre. © D.R.

ler les membres du collège communal réunis à ce moment-là dans l'administration communale.

Après plusieurs minutes d'attente, les manifestants ont demandé à rencontrer directement les élus. Ces derniers ont accepté l'échange et ont rejoint la place, accueillis par une haie d'honneur formée par les participants. Les jeunes ont alors pu exprimer leurs interrogations et leurs inquiétudes concernant les réformes en cours. Les enseignants ont, de leur côté,

réaffirmé leur volonté de poursuivre la mobilisation.

SOUTENUS PAR LES ÉLÈVES

« Cette mobilisation est née d'une demande de nos élèves eux-mêmes. Ils souhaitent pouvoir faire entendre leur voix, montrer leur soutien à leurs enseignants et exprimer leur opposition aux réformes actuellement envisagées », explique Julie Saudoyer, enseignante au LPST de Soignies et coorganisatrice de l'action. Selon elle, l'implication des

élèves a constitué l'un des éléments marquants de cette journée. « Ils se sont investis avec sérieux et enthousiasme en réalisant des pancartes, en préparant des questions pour les élus et en participant activement à l'organisation de cette journée. » Si l'échange avec les responsables communaux a permis à chacun de s'exprimer, plusieurs questions sont restées sans réponses précises. Les organisateurs ont toutefois salué la démarche des élus d'avoir accepté le dialogue.

De retour à l'implantation de la Station, le cortège a poursuivi sa mobilisation dans une ambiance plus revendicative. La matinée s'est conclue par un rassemblement dans la cour de l'école et un lâcher de ballons noirs, symbole des inquiétudes exprimées par les élèves et les profs. Julie Saudoyer assure que la mobilisation se poursuivra. « Nous resterons mobilisés aussi longtemps qu'il le faudra. Derrière ce mouvement, il y a aussi des jeunes qui s'inquiètent pour leur avenir. » ■

L'Athénée provincial lance « Les Cartables du Tivoli » pour aider les élèves précarisés

Cahiers, classeurs, sacs ou trousse : l'Athénée provincial de La Louvière invite la population à faire don de matériel scolaire afin d'aider les élèves les plus fragilisés à préparer leur rentrée.

A partir du 8 juin 2026, l'Athénée provincial de La Louvière lance l'opération solidaire « Les Cartables du Tivoli ». Objectif : récolter du matériel scolaire neuf ou en excellent état afin d'aider les élèves confrontés à des difficultés financières à

aborder la rentrée dans de bonnes conditions. Portée par Sonia Van Luyck, enseignante en langues, Cédric Ermini, employé administratif, et l'équipe éducative, avec le soutien de l'établissement, cette collecte se déroulera jusqu'au 28 juin. Cahiers, classeurs, fournitures d'écriture, matériel de géométrie, sacs, trousse ou tout autre équipement utile à la vie scolaire peuvent être déposés à l'accueil de l'école,

dans les locaux 14 et 21, ainsi que dans le hall d'entrée, où un point de collecte sera clairement identifiable.

« Nous constatons une précarité parmi notre population scolaire », témoigne le directeur, Santino Santangelo. « Avec cette collecte, nous voulons aider les élèves identifiés comme étant en situation financière fragile par le PMS, la direction, les éducateurs et les professeurs référents. La distribution du ma-



Des dons qui seront bien utilisés. © Pexels

tériel se fera de manière discrète et respectueuse. » Les dons seront stockés dans un local sécurisé et centralisé, afin d'être triés puis transformés en kits scolaires. À travers cette initiative, l'école entend promouvoir l'égalité des chances, renforcer la soli-

darité et rappeler l'importance de l'entraide au sein de la communauté éducative. « Parce qu'un simple geste peut parfois faire une grande différence dans le parcours d'un élève », conclut Sonia Van Luyck. ■

Aveux de Luc Joris, ex-proche de Di Rupo : le ministre Crucke demande à la SNCB d'enquêter !

Alors que le promoteur Dominique Janne a annoncé une plainte au pénal contre Elio Di Rupo, les révélations de Sudinfo sur les enregistrements de Luc Joris provoquent désormais des remous à la SNCB. Le ministre Jean-Luc Crucke a demandé un rapport complet à la direction du rail belge, tandis que la SNCB lance une enquête interne sur les faits évoqués par l'ancien administrateur socialiste.



GASPARD GROSJEAN

Rédacteur en chef adjoint

Nouveau rebondissement dans la foulée des enregistrements du sulfureux Luc Joris. Très longtemps proche d'Elio Di Rupo, dont il fut même le médecin personnel, Luc Joris a longtemps siégé comme administrateur sur le quota PS dans différentes structures publiques, dont la SNCB. Alors que le promoteur Dominique Janne a annoncé le dépôt d'une plainte au pénal contre l'ancien Premier ministre pour corruption, notamment dans le volet LandInvest/Ogeo Fund, c'est désormais du côté de la SNCB que les choses bougent. Ainsi, le ministre de tutelle, Jean-Luc Crucke (Les Engagés),

de sa « profonde inquiétude » à la suite de l'article de Sudinfo, « particulièrement circonstancié, mettant en lumière des éléments graves et potentiellement constitutifs de faits de corruption dans un dossier sensible ».

EXPLICATIONS CIRCONSTANCIÉES DEMANDÉES

Jean-Luc Crucke estime ainsi que « les informations diffusées, notamment la mention d'enregistrements présentés comme accablants, leur niveau de précision ainsi que la nature des faits allégués, soulèvent de nombreuses interrogations ». Et de souligner particulièrement le volet Eurostation, filiale de la SNCB. Dans l'un des enregistrements en notre possession, Luc Joris évoque en effet ouvertement le fait qu'il a œuvré à vendre



Luc Joris était très proche d'Elio Di Rupo. Le ministre Jean-Luc Crucke veut faire la lumière sur l'affaire. © SI

écart significatif appelle des explications circonstanciées », appuie le ministre, qui sollicite donc un rapport afin d'obtenir différentes informations.

Parmi celles-ci, mentionnons notamment : un historique détaillé et chronologique des faits ;

- les décisions prises à chaque étape, ainsi que leur motivation ;
- les démarches entreprises à ce jour (enquêtes internes, signalements aux autorités compétentes, suites administratives ou judiciaires éventuelles) ;
- les éventuels signaux d'alerte antérieurs et leur traitement.

ENQUÊTE INTERNE LANCÉE

lors, contactée par nos soins, la SNCB entend elle aussi faire toute la lumière sur cette affaire. « La CEO de la SNCB, après avoir pris connaissance d'éléments relayés par la presse et qui, a priori, remontent à plusieurs années, a décidé de lancer une enquête interne et en a donné instruction au service mandaté à cet effet », nous informe le service presse de l'entreprise publique.

Dans ces enregistrements, Luc Joris se vantait en effet de peser de tout son poids dans des dossiers majeurs de la SNCB, alors que son « ami Elio » était Premier ministre. Eurostation, filiale de la SNCB, finit

par vendre des terrains à la banque aujourd'hui en faillite Optima afin d'y construire les futures « Queen Towers »... qui ne verront finalement jamais le jour.

« J'ai occupé des postes très importants. J'ai fait conclure un deal, à l'époque, entre la SNCB, sa filiale Eurostation et la banque Optima (qui a fait faillite). Il s'agissait de terrains destinés aux Queen Towers à Gand. Je les ai cédés 100 € moins cher que leur valeur réelle. On a demandé 880 € (le m²) au lieu de 980 €, et moi, je récupérais les 100 € dans la construction. Ça, c'était le deal », a-t-il lâché, mot pour mot. ■

a sollicité la patronne du rail belge, Sophie Dutordoir. Dans un courrier sur lequel nous avons pu mettre la main, le ministre fait tout d'abord part

les terrains « 100 € moins cher » et qu'il devait récupérer la différence — soit deux millions d'euros au total — à travers la construction. « Cet

Jean-Luc Crucke souligne également le caractère urgent de sa demande afin de pouvoir, « le cas échéant, envisager les mesures appropriées ». Dès

Elio Di Rupo contre-attaque et dépose plainte au pénal à son tour !

Alors que l'homme d'affaires Dominique Janne a annoncé déposer une plainte pénale avec constitution de partie civile, Elio Di Rupo attaque à son tour. Dans un communiqué diffusé ce jeudi, l'ancien Premier ministre et ex-président du PS annonce avoir chargé un avocat de préparer une plainte au pénal avec constitution de partie civile contre Dominique

Janne pour « calomnie et diffamation ».

Cette plainte visera également Luc Joris, ancien médecin personnel et proche d'Elio Di Rupo, dont les enregistrements révélés par Sudinfo sont à l'origine de cette affaire.

Estimant que son honneur et sa réputation ont été atteints, il a donc décidé de « charger un avocat de préparer une plainte au pénal

avec constitution de partie civile contre Monsieur Janne pour calomnie et diffamation et contre Monsieur Joris pour les mêmes attitudes pénalement punissables auxquelles s'ajoute une plainte pour abus de confiance et utilisation de la fonction médicale pour établir une confiance dont il a abusé à des fins délictueuses ». ■

6.6.

BOUCHEZ RÉCLAME LES AUDITIONS DE LUC JORIS ET D'ELIO DI RUPO À LA CHAMBRE

Après l'intervention du député Guillaume Soupart au Parlement de Wallonie, c'est au tour de la Chambre de s'intéresser aux révélations de Sudinfo concernant Luc Joris. Cette fois, c'est le président du MR qui a directement interpellé le ministre des Finances, Jan Jambon. Georges-Louis Bouchez estime que les éléments mis en avant dans l'enquête de Sudinfo, et plus particulièrement ceux relatifs au volet « LandInvest / Ogeo Fund » d'une part et « SNCB » d'autre part, méritent qu'on s'y intéresse. Le député pointe de potentielles infractions pénales révélées à travers les enregistrements du principal intéressé. « Il serait intéressant d'entendre M. Joris dans ce parlement, ainsi que M. Di Rupo. Je ne dis pas que les propos sont la réalité, mais je dis qu'il est de notre devoir de faire la clarté », a ainsi plaidé le Montois.

Si Jan Jambon le rejoint sur ce dernier point, le ministre fédéral des Finances se veut prudent sur le reste. Il souligne que la FSMA – gendarme financier – n'a pas été saisie d'une quelconque plainte sur le volet « Ogeo Fund » et qu'au regard de l'annonce de la plainte pénale déposée par le promoteur Dominique Janne contre Elio Di Rupo pour corruption, il convient de rester prudent, « tout en espérant que toute la lumière sera faite dans cette affaire ». ■

Les voitures autonomes autorisées : quel sera le vrai impact pour les conducteurs wallons



YANNICK
HALLET
Journaliste

La conduite autonome va donc être autorisée sous conditions en Belgique. Décryptage en sept questions.

La ministre flamande de la Mobilité, Annick De Ridder (N-VA), a autorisé la circulation des Tesla autonomes sur la voie publique. Cette technologie a déjà été homologuée aux Pays-Bas, ce qui a permis à la Flandre de tester le dispositif sur une période raccourcie.

1. Comment cela fonctionne ? Ces Tesla disposent du FSD, pour Full Self-driving Supervised (conduite entièrement autonome sous supervision). Le véhicule prend en charge beaucoup de tâches, comme s'arrêter au feu ou devant un piéton, dépasser, traverser une ville ou monter sur l'autoroute. Il n'est plus nécessaire d'avoir les mains sur le volant. Par contre, le regard doit rester rivé à la route. Une caméra surveille l'automobiliste pour qu'il respecte la consigne. Nous sommes ici dans la conduite autonome de niveau 2. Le niveau 3 — possible en Allemagne dans certaines conditions — permet notamment d'évoluer à moins de 50 km/h dans les embouteillages en lisant le journal. Nous avions fait le test sur le réseau autoroutier à Munich.

2. Combien est-ce que cela coûte ? Selon nos confrères du Laatste Nieuws, l'option coûte 7.500 euros. « Tesla ne compte que sur les caméras embarquées pour assurer la conduite autonome. C'est un pari intéressant. Des concurrents utilisent en plus d'autres types de capteurs, ce qui rend leurs équipements plus onéreux », relève Jean-François Gaillet, directeur du centre de connaissances de l'Institut Vias, contacté par nos soins.

3. Ces voitures peuvent-elles rouler en Wallonie et à Bruxelles ? Cette question nous a été posée par Geert via le bouton « Alerte-nous » de Sudinfo. La ministre De Ridder a annoncé que la mesure décidée par la Flandre concernait toute la Belgique. Le cabinet du ministre wallon, François Desquesnes (Les Engagés), en charge de la Sécurité routière confirme : « Les administrations wallonnes et flamandes se sont concertées. L'autorisation et l'homologation évoquées sont valables dès leur signature et s'appliquent à l'ensemble du territoire belge, donc également à la Wallonie ». Le cabinet précise :

« Le dossier doit encore être examiné au niveau européen, dans la mesure où il s'agit ici d'un système relevant d'une dérogation nationale. Le vote européen est, à ce stade, attendu le 30 juin ». Le rôle de l'État fédéral a été marginal dans ce dossier. Les services d'homologation dépendent des Régions, rappelle le cabinet du ministre Crucke (Les Engagés). Le SPF

”

« Avec cette autorisation, on a ouvert une boîte de Pandore »

Benoît Godart
INSTITUT VIAS

Mobilité a délivré une plaque d'essai à Tesla pour réaliser sur la voie publique les tests demandés par la Flandre.

4. Est-ce positif ou négatif pour la sécurité routière ? L'Institut Vias n'applaudit pas des deux mains. « Nous recevons beaucoup de plaintes sur les aides à la conduite. Les constructeurs mettent sur le marché des systèmes qui paraissent simples

mais qui, dans la pratique, commettent des erreurs. On va passer à la vitesse supérieure avec la conduite autonome sans avoir la certitude que la technologie fonctionne », déplore Benoît Godart, porte-parole de Vias. Il pointe le fait que des accidents mortels sont déjà intervenus avec des Tesla.

5. Quels sont les risques ? « À tout moment, le système FSD peut se désengager de la conduite. L'être humain doit alors être capable de reprendre directement le contrôle. S'il roule depuis 50 km avec le FSD actif, il y a des chances pour qu'il ne soit pas mentalement prêt à se mettre immédiatement en mode alerte, parce que somnolant ou perdu dans ses pensées », pointe Jean-François Gaillet, l'expert de Vias.

Il pointe le fait que les conducteurs peuvent échanger avec les autres usagers afin de comprendre les intentions de chacun. « Ce type de perception n'est pas pris en compte par la machine », dit-il, donnant l'exemple d'un piéton arrêté. Il n'a pas forcément envie de traverser. Porte-parole de Vias, Benoît Godart cite un troisième exemple. Dans les travaux routiers, les marquages temporaires chevauchent la signalisation. La voiture va-t-elle tou-

jours faire le bon choix ? « Je suis convaincu qu'il n'y aura aucun problème dans 99 % des cas et que la conduite autonome sera plus prudente que l'automobiliste lambda. Mais je me pose des questions quant aux situations inhabituelles », complète Jean-François Gaillet.

6. Qui sera responsable en cas d'accident ? C'est le conducteur puisqu'il doit être capable de reprendre la main. « Il a intérêt à rester concentré. Jusqu'à présent, Tesla a gagné ses procès en démontrant que l'automobiliste n'avait pas respecté les consignes », prévient Jean-François Gaillet de Vias.

7. Une autorisation uniquement pour Tesla ? « Avec cette autorisation, on a ouvert une boîte de Pandore. La compétition est lancée. Tous les constructeurs automobiles vont vouloir suivre. On risque d'avoir de nouveaux scénarios d'accidents dans un futur proche », estime Benoît Godart de Vias. Nous avons tâté le terrain sur les intentions de BMW qui est aussi à un stade avancé dans ce domaine. « Nous n'avons pas encore pris de décision. Mais on pourrait proposer en Belgique un système à partir de 2027 », réagit Jeroen Lissens, porte-parole de la marque allemande. ■

PS, PTB ET ECOLO PASSENT À L'OFFENSIVE POUR FAIRE ANNULER DEUX MESURES CONTROVERSÉES

Le PS, le PTB et Ecolo déposent deux propositions de décret pour tenter d'annuler la hausse du minerval et la réforme de la charge de travail des enseignants, deux mesures adoptées par la majorité.



SABRINA
BERHIN

Journaliste

Le PS, le PTB et Ecolo veulent pousser le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à faire marche arrière. Ils annoncent ce jeudi le dépôt de deux propositions de décret visant à annuler certaines mesures contenues dans le décret-programme adopté dans la douleur la semaine dernière.

Le PS, le PTB et Ecolo dénoncent les conditions dans lesquelles le décret-programme a été adopté. Ils estiment que la majorité est « passée en force » et affirment que le texte a été voté « sans entendre la voix de



Les trois partis de l'opposition s'unissent face à la majorité. © Belga/Pnews

celles et ceux qui se mobilisent».

Concernant l'enseignement secondaire, les trois partis contestent la mesure qui modifie la charge de travail des enseignants. Selon eux, cette

réforme entraînerait une augmentation de 10 % de la charge horaire sans compensation salariale. Ils affirment également que la disposition entraînera la suppression de 1.300 équivalents temps

plein (ETP) et que la mesure risque d'aggraver la pénurie d'enseignants. Les auteurs ajoutent que les organisations représentatives des enseignants et les directions d'écoles jugent la réforme difficile à mettre en œuvre.

EXAMEN EN URGENCE

L'opposition vise également la réforme du minerval dans l'enseignement supérieur. Selon les trois partis signataires, l'augmentation à 1.200 euros concernerait 60 % des étudiants des universités, hautes écoles et écoles supérieures des arts. La mesure a été décrite par plusieurs acteurs du secteur, qu'il s'agisse de la Fédération des étudiants francophones (FEF), de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES), du

Conseil des rectrices et recteurs francophones (CRef) ou encore de la Ligue des familles. Ils rappellent également qu'une pétition de la FEF a recueilli plus de 50.000 signatures. Le PS, le PTB et Ecolo demandent que leurs deux propositions de décret soient examinées en urgence afin qu'un vote puisse intervenir avant la rentrée scolaire. « La balle est dans le camp du gouvernement », lancent-ils, appelant l'exécutif à revenir sur ces mesures. Depuis le vote controversé du décret-programme dans la nuit du 4 au 5 juin, le mouvement de contestation ne s'est pas apaisé dans les écoles. Le climat reste tendu et des examens sont annulés aux quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles. ■

Action en justice : des parents d'élèves font lever les piquets de grève

Cinq parents ont saisi la justice et obtenu, ce jeudi, la levée des piquets de grève devant le collège Sainte-Véronique à Liège, sous peine d'astreintes financières.

FLORINE BERGER

Mardi, alors que la direction avait annoncé aux familles sa volonté de reprendre les cours, l'accès à l'école a été bloqué par des professeurs venus d'autres établissements, mobilisés devant les entrées. Impossible pour les élèves et les enseignants de Sainte-Véronique d'entrer. Les cours ont alors été suspendus jusqu'à ce vendredi, provoquant la colère de plusieurs parents.

Mais ce jeudi matin, l'affaire a pris une tournure judiciaire : deux huissiers étaient présents sur place, sur base d'une



M^r Hervé Deckers a été sollicité par un groupe de parents. © D.R.

ordonnance rendue mercredi par le président du tribunal de première instance de Liège.

1.000 EUROS PAR INFRACTION

M^r Hervé Deckers, avocat spécialisé en droit du travail, a été contacté par un groupe de cinq parents d'élèves. « Nous avons introduit une requête devant le président du tribunal de première instance de Liège en extrême urgence. » Et le tribunal leur a donné rai-

son. L'ordonnance prononcée interdit désormais à quiconque d'entraver l'accès à l'établissement, que ce soit aux élèves, aux parents ou aux enseignants. Le tout sous astreinte de 1.000 euros par infraction.

Pour Me Deckers, la démarche judiciaire engagée ici n'a rien d'inhabituel. « Nous avons appliqué ce que nous faisons lorsqu'il y a des piquets de grève dans les entreprises. » ■

Des sanctions si les panneaux temporaires des chantiers ne sont pas retirés à la fin des travaux

La Wallonie rappelle que les panneaux et limitations temporaires doivent être retirés dès la fin des travaux, sous peine de sanctions.

Les automobilistes les croisent régulièrement : des panneaux de limitation de vitesse, des balises ou une signalisation de chantier qui restent en place alors que les travaux sont terminés depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Une situation qui peut semer la confusion et nuire à la sécurité routière. Interpellé au Parlement wal-



Il y a des règles. © P.S.

lon par la députée Caroline Cassart (MR), le ministre wallon de la Sécurité routière François Desquesnes a rappelé que la réglementation

est pourtant sans ambiguïté. Toute signalisation temporaire mise en place dans le cadre de travaux doit être retirée dès la fin effective du chantier. En dehors des périodes d'activité, les panneaux devenus inutiles doivent être masqués ou enlevés.

SANCTIONS

Le ministre précise que la responsabilité incombe avant tout à l'acteur qui a installé le balisage, qu'il s'agisse d'un entrepreneur, d'un concessionnaire, d'un

service communal ou encore du gestionnaire de voirie. Si cette obligation n'est pas respectée, l'autorité chargée de la gestion de la voirie doit prendre le relais. Ces règles s'appliquent aussi bien aux voiries communales qu'aux routes régionales.

Des sanctions sont prévues en cas de maintien injustifié de la signalisation. Des procès-verbaux peuvent être dressés par les services de police. Sur les chantiers relevant de marchés publics, des pénalités contractuelles peuvent également être ap-

pliquées sous le contrôle du gestionnaire de voirie.

François Desquesnes reconnaît toutefois que des panneaux restent parfois en place au-delà du nécessaire. Il indique avoir chargé son administration de rappeler les règles aux différents intervenants et de sensibiliser les équipes de terrain du SPW Mobilité et Infrastructures afin de renforcer les contrôles et d'améliorer la cohérence entre la signalisation et la réalité des chantiers. ■

V.CH.

Le membre des Engagés derrière le message « Dommage d'être bonne et si conne » donne sa version des faits

Qui a envoyé ce post sexiste à la chroniqueuse Mélanie Akkari ? Laurent Hacken nie en être à l'origine...

PIERRE NIZET ET MARIE EMBOLO

Le secrétaire politique des Engagés à Woluwe-Saint-Lambert et vice-président de la STIB a-t-il envoyé ce message sexiste à Mélanie Akkari ? Depuis que la chroniqueuse à la Première (RTBF) et humoriste a mis ce post sur son compte Instagram, elle a recueilli plus de 2.000 commentaires et près de 100.000 réactions. Il faut dire que ce « Dommage d'être bonne et si conne » que lui aurait adressé Laurent Hacken passe mal. Il porte la vareuse des Engagés qui, justement, dénonce les attaques dont sont victimes les femmes en général.

Très vite, le président du parti, Yves Verougstraete, réagissait à ce message en écrivant que les Engagés condamnaient « fermement ces déclarations sexistes et inacceptables qui ne reflètent en rien les valeurs que nous défendons ». Il ajoutait : « Notre comité d'éthique sera saisi de ce dossier. Les propos sexistes n'ont pas leur place chez Les Engagés ».

A-t-il été trop vite ? A-t-il pris le temps de consulter l'intéressé ? On peut se poser la question. Quatre heures plus tard, Laurent Hacken, après avoir reçu un nombre impressionnant de messages, écrivait sur ses réseaux sociaux avoir été hacké et qu'il n'était pas l'auteur de ces propos.

Nous l'avons contacté ce jeudi. Le trentenaire persiste et signe : « Les propos



Laurent Hacken et Mélanie Akkari. © SI

sexistes qui me sont attribués n'ont jamais été écrits par moi et ne correspondent en rien à mes valeurs ni à mon comportement ».

Sa première réaction, dit-il, a été de se tourner vers la jeune femme ciblée par l'attaque. « Dès que cette situation a été portée à ma connaissance, j'ai immédiatement entrepris les démarches nécessaires à com-

mencer par adresser mes excuses sincères à la victime de ces insultes dont je ne suis pas l'auteur. Et pour l'assurer de mon empathie ».

Il a décidé de porter plainte contre X, mercredi soir, auprès de la police de la zone Montgomery. « J'ai fait constater l'usurpation par la police avec les preuves que je leur ai communiquées et

afin d'en identifier l'origine. J'engagerai ensuite toute démarche utile pour défendre mon honneur et rétablir la vérité », insiste le secrétaire politique.

« PAS DE RÉACTION »

Du côté des Engagés, on nous renvoie à la réaction de la veille du président et du parti, où on condamne fermement ce type de propos. Et où on attendra que la justice fasse son travail. Nous avons tenté de joindre Mélanie Akkari. Son attachée de presse nous a appelés peu avant 15h pour nous avertir qu'elle ne souhaitait pas réagir, « ni répondre aux sollicitations ».

Laurent Hacken n'avait pas eu de réponse de sa part au moment du bouclage de cet article mais, souligne-t-il, ce n'était pas le but de son initiative. ■

LE SOIR

« C'est nous l'avenir du pays » : comment se forme la mobilisation des élèves

Le vote du décret-programme a entraîné une mobilisation des élèves inédite en soutien à leurs professeurs. Entre actions pacifiques, piquets de grève et blocage complet d'école, les jeunes s'organisent sur le terrain et structurent leurs propres revendications.

EMILE THOREAU (ST.)

Après des semaines de mobilisation, nos profs sont revenus de la manif vendredi matin en pleurs, complètement dépités, on a compris qu'il se passait quelque chose de grave. C'était à notre tour de nous mobiliser », expliquent les élèves de l'Athénée Saint-Gabriel à Braine-le-Comte. Lisa, 19 ans, crée alors une page Instagram, « itsg-voix.étudiants » : « Je voulais un post



sion d'examens est farouchement démenti par les principaux intéressés. Après des mois de contestation, les conditions pour passer la session n'étaient, selon les élèves de l'ACJ, plus réunies. « En plus, on voudrait demander à des jeunes qui se sont fait gazer par la police en manif de rentrer et de réviser, c'est n'importe quoi », abonde Romane.

Mathéo, un des élèves mobilisés à Braine-le-Comte, en témoigne : « Au début, c'était marrant de ne pas avoir cours, mais j'ai ma qualification (certificat obtenu à la fin de l'enseignement secondaire technique, NDLR) dans quelques jours et il y a des pans entiers de matière que je n'ai pas vus. » Il dit ne pas en vouloir aux profs pour leur « lutte légitime », mais bien au gouvernement : « C'est sa faute si nos cours ne sont plus assurés. »

« Nous sommes assez intelligents pour comprendre »

A Braine-le-Comte, les réformes sont expliquées par les profs, au travers de discussions et autres séances d'information spontanées. Le contexte semble être à l'alliance entre profs et élèves pour lutter contre les mesures. Lisa a l'impression d'être passée dans une relation « d'humain à humain » avec ses professeurs : « On est tous touchés par les réformes, il faut être soudés. » Ce lundi, lors de la manifestation des élèves, quand la police a interrogé ses enseignants pour savoir qui en était à l'initiative, « ils n'ont pas donné mon nom, on

hyper clair pour dire aux élèves de venir avec des pancartes, des habits rouges, et que ce soit respectueux. » Une centaine de jeunes abonnés et un mail à ses éducateurs plus tard, Lisa se retrouve avec sa directrice au téléphone. La manifestation peut avoir lieu lundi, à l'extérieur des murs de l'école : « On était moins que prévu, mais on a quand même pu faire du bruit et la télé est passée, donc ça a résonné au-delà de Braine-le-Comte. Notre athénée a mauvaise réputation, les gens pensaient qu'on voulait juste foutre le bordel. C'est faux, on est restés dans le cadre et dans nos droits. On a assez de jugeote pour garder la confiance de notre direction. »

Une simple flemme des examens ?

Pour ces élèves, il s'agit de leur première action militante. A la différence de Lola et Romane, élèves à l'Athénée Charles Janssens (ACJ) qui ont déjà manifesté pour la Palestine ou contre les violences faites aux femmes. Dans leur école, située à Ixelles, les élèves prennent moins de précautions à l'égard de la direction.



Au fil de groupes WhatsApp, Instagram et Signal, les élèves s'organisent sous les radars pour se faire entendre. « Le jeudi 4 juin, on arrive vers 6 h 30 devant l'école », partage Lola, 18 ans, une des initiatrices du mouvement. « On prend des bancs, des chaises, des tables et on bloque l'école, tout simplement. » Devant les portes cadenassées se retrouvent bientôt 600 élèves. « On voulait marquer le coup le jour du vote du décret-programme, et aussi faire supprimer les examens », explique Romane, élève de rhéto à l'ACJ.

Lola et Romane ont organisé le blocage de leur école pour contester le vote du décret-programme.

© PIERRE-YVES THIENPONT.

Après une première journée d'actions, Lola et les autres élèves suivent les débats du décret-programme en ligne. « Le vote a clairement été un coup dur, mais ça nous a encore plus motivés. » Le blocage se poursuit le lendemain. Suite à une série de discussions, il est décidé que la session d'examen, qui devait commencer le mardi suivant serait supprimée. Pour les élèves « c'est clairement une victoire », sourit Lola, « le rapport de force a basculé ».

Voir le mouvement comme une simple volonté des élèves de faire sauter la ses-

les soutient et ils nous protègent ».

Pas de quoi y voir une instrumentalisation, aux yeux de Lisa, « on est bien assez intelligents pour comprendre », avant que ses camarades développent : « On regarde le JT, nos parents et nos profs nous expliquent. » Lilou, 18 ans, élève à l'Institut Notre-Dame de Heusy (Verviers), est l'une des élèves derrière la page Student Attacks ! qui milite contre les réformes. S'ils échangent avec des députés socialistes et sont en lien direct avec le mouvement Mars Attacks !, Lilou martèle : « Il faut arrêter de croire qu'on nous manipule, on se mobilise parce qu'on est directement impactés en tant qu'élèves. »

Abraham Franssen, professeur à l'UCLouvain Saint-Louis et spécialiste des mouvements sociaux, réfute également : « En sociologie, on se méfie toujours des explications par manipulation. C'est le discours classique de tout pouvoir, mais c'est un peu court. Les élèves ne sont pas des marionnettes. » Pour Géraldine André, sociologue de la jeunesse à l'UCLouvain, dire que les élèves

sont instrumentalisés revient à remettre en cause « leur agentivité, à penser qu'ils ne savent pas réfléchir par eux-mêmes ».

Dans ses travaux sur l'engagement des jeunes, la chercheuse constate que les nouvelles générations sont plus à même de se mobiliser dans leur communauté proche, ce à quoi on assisterait ici : « On touche à l'environnement direct des élèves, c'est pour ça qu'ils se mobilisent. » Abraham Franssen voit dans le mouvement actuel « une mobilisation de corps, presque identitaire, qui touche au sens même des études et de l'expérience scolaire. Tant élèves favorisés que défavorisés, tous sont mobilisés pour leur avenir ».

Cette analyse fait écho aux revendications des élèves. Du côté de l'ACJ, les élèves dénoncent les choix budgétaires du gouvernement : « C'est tellement petit d'attaquer l'enseignement. Il faut plutôt taxer les riches et les niches fiscales. » Lisa abonde : « C'est nous l'avenir du pays, l'école devrait être mise sur un piédestal et ils font l'inverse. » Les élèves mobilisés expriment une colère contre une école à deux vitesses. A l'image de nombreux élèves, Nour, 17 ans, élève à l'école Singelijn de Woluwe-Saint-Lambert, est venue donner de la voix ce lundi 8 juin lors d'un cortège à Bruxelles contre les violences policières. Entre deux « *Siamo tutti* anti-Glatigny », elle lance : « Depuis qu'on est enfants, on est confrontés à la réalité sur nos écrans, on comprend les inégalités sociales et leurs impacts et on va continuer à s'opposer aux gens qui les renforcent. »

Une gestion de crise qui renforce la défiance

Parmi les jeunes, le non-respect des règles de délai de vote au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a créé un vif sentiment de défiance. Mathéo y voit un passage en force : « On nous demande de respecter les règles, mais eux bafouent les lois et la démocratie. » Lola poursuit : « Quand les personnes qui dirigent le pays ne sont pas capables de respecter un délai, ça ouvre la porte aux dérives. » Pour Lilou aussi, le gouvernement a ouvert une porte : « Qui peut savoir quelle sera la prochaine étape ? Nous sommes inquiets pour la démocratie. »

Un sentiment exacerbé par les images de violences policières. Les élèves de Braine-le-Comte disent ne pas vouloir « monter sur Bruxelles » par peur. A Ixelles, « on connaît tous des gens gazés et violentés ». Une série d'élèves dénoncent les casses lors des manifestations. A contre-courant de Lola et Romane, qui appellent à arrêter de séparer casseurs et manifestants : « Chacun exprime sa colère à sa manière. La violence systémique, économique et raciste de la politique, c'est aussi contre ça qu'on se bat. Il faut pouvoir légitimer une forme de violence, on n'est pas en face d'un gouvernement qui permet d'être pacifique. »

« On ne s'arrêtera pas »

Le mouvement des élèves qui va « bien au-delà des réformes » ne semble pas s'étioler. A Braine-le-Comte se prépare une nouvelle manifestation, alors que les élèves de l'ACJ envisagent de s'opposer à la tenue des épreuves externes. Lilou, de Student Attacks !, témoigne : « On ne s'arrêtera pas, on continuera jusqu'à ce que la réforme soit supprimée. »

Selon Abraham Franssen, l'enjeu est dans l'avenir du mouvement : « Face à la frustration, on risque de remplacer l'enthousiasme par l'amertume, le découragement. » Le chercheur conclut sur une note plus positive. « Pour une génération qu'on décrit comme déprimée, angoissée et anxieuse, ce mouvement, par son côté joyeux et sa prise sur le réel, est le meilleur des antidépresseurs. » Lola et Romane en témoignent : « Il y a des moments durs, mais lors des blocages, on chante, on danse. La lutte doit être amusante, surtout ici où on veut tenir dans la durée. »

le politologue « Dans les mouvements sociaux, le sentiment de mépris constitue souvent un puissant moteur de mobilisation »

ENTRETIEN

ERIC BURGRAFF

Après plusieurs mois de mobilisation, le conflit entre le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les acteurs de terrain semble avoir franchi un cap. Manifestations, grèves, prises de parole d'enseignants, de parents et d'élèves : la contestation dépasse désormais le seul cadre syndical. Pour le politologue Pascal Delwit (ULB), cette crise s'inscrit dans une histoire longue. Il analyse les ressorts d'un mouvement qui révèle, selon lui, une profonde crise de confiance.

Le mouvement est-il né ces derniers mois ou s'inscrit-il dans une histoire plus longue ?

Il s'inscrit dans plusieurs temporalités. D'abord celle des réformes menées dans les années 1990, notamment en 1995 et 1996, dans un contexte budgétaire très difficile. La Communauté française ne pouvant agir que sur ses dépenses, les économies ont principalement touché l'enseignement. Ces mesures ont profondément marqué le secteur. Ensuite, il y a toute la séquence du Pacte pour un enseignement d'excellence. Cette réforme a été portée avec l'ambition de revaloriser l'enseignement et les enseignants, mais elle a aussi suscité de nombreuses inquiétudes.

Et puis, il y a la séquence actuelle d'économies...

Le mouvement actuel traduit également un ressentiment : une partie du monde enseignant a l'impression d'être constamment la cible de réformes. Paradoxalement, beaucoup considèrent aus-

si. Or, dans un conflit social, ce sentiment compte énormément. Clairement, il se passe quelque chose dans la communauté éducative : on est dans une phase d'exacerbation, de polarisation des sociétés. On en parle beaucoup avec l'avènement du mouvement Mars Attacks !, désormais très présent dans la communauté éducative.

De quoi Mars Attacks ! est-il le signe ?

D'un possible essoufflement syndical ?

Je ne parlais pas d'essoufflement. En revanche, la parole syndicale porte moins qu'autrefois. Historiquement, les syndicats combinaient les actions de terrain – grèves, manifestations – avec une forte influence politique. Ils disposaient de relais importants auprès des partis de gouvernement. Aujourd'hui, ces relais sont beaucoup plus faibles. C'est une différence importante avec le conflit de 1995-1996. À l'époque, les contacts entre syndicats et cabinet ministériel étaient constants. Des compromis ou des aménagements restaient possibles. Aujourd'hui, beaucoup ont le sentiment que les syndicats obtiennent très peu. Cela réduit leur influence institutionnelle et ouvre la voie à d'autres formes de mobilisation.

Le point de bascule est-il lié au contenu des réformes ou à la méthode ?

Les deux sont indissociables. L'idée que le gouvernement n'écoute pas a joué un rôle majeur. À un certain moment, cela produit un sentiment d'humiliation. Celui-ci peut conduire à la résignation ou, au contraire, à la colère. Le mouvement s'est développé parce qu'une partie de la communauté éducative a eu le sentiment que ses préoccupations étaient



La mobilisation des élèves est moins liée au contenu précis des réformes qu'à la méthode employée

Pascal Delwit
Politologue

”

La semaine dernière,

pense que leur mobilisation est moins liée au contenu précis des réformes qu'à la méthode employée et au sentiment de ne pas être pris en considération. Dans les mouvements sociaux, le sentiment de mépris ou d'humiliation constitue souvent un puissant moteur de mobilisation. De ce point de vue, il y a eu, selon moi, une erreur politique importante.

On a l'impression que deux mondes ne se comprennent plus : d'un côté ceux qui disent réformer pour sauver le système, de l'autre ceux qui estiment qu'on le détruit. Comment expliquer le choc des récits ?

D'abord, ces deux mondes se connaissent mal. Plusieurs ministres découvrent pour la première fois ce niveau de pouvoir et ses contraintes. Ensuite, la Fédération Wallonie-Bruxelles ne dispose que de marges financières limitées. De plus, les ministres concernés ne semblent pas toujours considérer la concertation comme un outil politique utile au-delà de ce qui est légalement obligatoire. Pourtant, elle permet souvent de mieux comprendre les réalités du terrain et d'améliorer certains dispositifs sans renoncer à leur philosophie générale. À l'inverse, les acteurs de l'enseignement ne perçoivent pas toujours pleinement les contraintes budgétaires auxquelles la Fédération est confrontée. En l'absence de dialogue, chacun reste enfermé dans sa propre logique et comprend mal celle de l'autre.

Le facteur politique joue-t-il également ?

Oui. Les partis n'entretiennent pas tous les mêmes liens avec les organisations de la société civile. Historiquement, le

si que Valérie Glatigny (MR) remet en cause ce qui a été construit au cours des dix dernières années. S'y ajoute un reproche récurrent : de nombreux acteurs de terrain disent ne pas se sentir enten-

ignorés.

L'implication massive des élèves vous a-t-elle surpris ?

Elle peut paraître inattendue, mais je

partout en Belgique, les élèves se sont mobilisés pour soutenir leurs professeurs.

© PIERRE-YVES THIENPONT.

MR possède moins de relais dans les milieux syndicaux ou mutualistes et d'avantage dans les organisations patronales. Cela influence inévitablement sa manière d'appréhender certaines revendications.

Cette mobilisation traduit-elle aussi une crise de reconnaissance du métier ?

Oui, et c'est peut-être même le point de départ. Le métier d'enseignant a perdu une partie de sa valeur symbolique dans la société. Son prestige et sa reconnaissance se sont érodés au fil du temps. Cette évolution n'épargne d'ailleurs pas les hautes écoles et les universités, même si elle y est moins marquée. Beaucoup d'enseignants vivent difficilement cette perte de considération sociale. C'est un élément essentiel pour comprendre l'ampleur de la mobilisation actuelle.

Comment sortir de ce conflit, rétablir la confiance ?

Sur la question de la confiance, je suis plutôt pessimiste. La manière dont les réformes ont été adoptées a profondément détérioré les relations entre le gouvernement et une partie du monde enseignant. Je vois difficilement cette confiance être restaurée au cours de la présente législature. Concernant la mobilisation elle-même, l'avenir est plus incertain. L'adoption du décret constitue objectivement un facteur de démobilitation : il est difficile de maintenir durablement un mouvement contre une décision déjà prise. Les semaines à venir seront également marquées par d'autres priorités médiatiques... Cela risque de reléguer la question de l'enseignement au second plan. Reste l'inconnue de la rentrée. On pourrait assister à une forme de résignation – sans pour autant que les réformes soient acceptées –, mais on ne peut pas exclure non plus une reprise du mouvement social.



La Libre BELGIQUE

Des fédérations socialistes tentent d'encadrer les "pleins pouvoirs" du président du PS

■ La limitation du pouvoir du président sur la désignation des ministres a été mise sur la table.

Le processus de refondation du PS, initié dans la douleur des défaites électorales de 2024, bat son plein. Ce long ravalement de façade doit s'achever en 2027 par l'élection d'un nouveau président national. Pour le parti, cette mue pourrait passer par un changement de nom – "Les Socialistes" est une piste sérieuse – mais surtout par de nouveaux statuts. L'objectif affiché ? *"Repartir d'une page blanche"* avec des exigences accrues, notamment en matière d'éthique et de lutte contre le sexisme. Une première mouture de ces statuts, rédigée par le boulevard de l'Empereur, a d'abord été débattue au niveau local, au sein des Unions socialistes communales (USC), avant de passer au crible des quatorze fédérations régionales.

Ce mardi, les représentants de ces fédérations se sont réunis au siège du parti lors d'une commission des résolutions. L'objectif ? Arbitrer la réforme statutaire et examiner les amendements de la base.

Selon certains participants, ces propositions de partage ont toutefois été balayées d'un revers de la main par Paul Magnette, par des arguments d'autorité.

Contacté par *La Libre*, le PS dément fermement toute intervention de ce type. *"Les décisions qui ont été prises sont le résultat d'un consensus largement partagé entre les représentants présents. Les débats ont été animés par le secrétaire général, tandis que le président du parti était présent dans son rôle de garant des statuts"*, assure la porte-parole de Paul Magnette, qui refuse d'entrer dans les détails d'une réunion tenue à huis clos. Elle affirme en outre que la rencontre s'est très bien déroulée, dans un esprit constructif, une trentaine de représentants

Selon certains participants, ces propositions de partage ont été balayées d'un revers de la main par Paul Magnette.

ayant examiné près de 250 amendements et remarques. Cette fin de non-recevoir, estiment certains socialistes, interroge le projet même de cette refondation. En novembre 2025, Jonathan Moskovic, l'architecte de ce processus participatif, affichait pourtant l'ambition de *"repenser le parti, casser sa verticalité actuelle pour le rendre plus horizontal et y associer les citoyens"*.

Cela reste la ligne directrice, rétorque l'entourage du président : *"C'est d'ailleurs dans cette même logique que nous développons d'autres dispositifs de participation, comme les panels citoyens ou l'Institut de for-*

L'article 13, qui cristallise les prérogatives du président national, a fait l'objet de plusieurs discussions. Dans la version initiale envoyée par la direction du PS, le leader conserve ses missions "régaliennes": présidence du Congrès, du Bureau et du collège, mais aussi la négociation des alliances gouvernementales. Surtout, il garde la haute main sur la désignation des ministres, des commissaires européens, des présidents d'assemblée et des chefs de groupe.

Le pouvoir très vertical de Paul Marnette

C'est précisément ce pouvoir, traditionnellement – et surtout statutairement – très vertical, que plusieurs fédérations ont tenté d'encadrer. Selon des documents internes que *La Libre* a pu consulter, l'une d'elles a proposé un amendement demandant que ces nominations cruciales soient partagées entre les quatre membres du collège (le président et ses trois vice-présidents). Une autre suggérerait de transférer cette compétence au Bureau national, sur proposition du président. La Fédération Mons-Borinage souhaitait, quant à elle, limiter le mandat présidentiel (de cinq ans) à un seul renouvellement, alors qu'il reste actuellement illimité.

mation Émile (école du militantisme), avec la volonté constante d'ouvrir davantage le parti et d'encourager l'implication de chacun."

Le sauvetage du Congrès wallon

Les débats ont par ailleurs permis quelques concessions, notamment sur l'identité régionaliste. Fortement diluées dans la première mouture des nouveaux statuts, les instances régionales – notamment le Congrès wallon qui rassemble les membres wallons du Bureau national et les fédérations wallonnes – ont finalement été réintroduites. Un choix dicté par les revendications de membres issus du sud du pays – et de Jean-Claude Van Cauwenberghe notamment – qui craignaient de voir le fait régionaliste wallon nié, alors que la question bruxelloise semblait davantage reconnue.

Au-delà de ces ajustements, c'est la crédibilité du processus qui se joue en coulisses. Depuis des mois, dans les couloirs du parti, certains sceptiques évoquent le risque que ce grand chantier participatif ne serve finalement que d'alibi pour légitimer une nouvelle candidature de Paul Marnette en 2027. Sans que rien au sommet de la pyramide n'ait vraiment changé. Les militants jugeront sur pièce, au terme du processus.

Adrien de Marneffe

Faut-il éloigner les parents des terrains de foot ?

■ Alors que débute la Coupe du monde, le Parlement francophone interroge le fair-play dans le foot amateur.

Séance Laurent Gérard

Au moment où la Coupe du monde démarre, le football prend beaucoup de place dans les conversations. C'est vrai aussi au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, surtout en commission des Sports et des Médias. Même si, bien évidemment, on y a reparlé de la saga de la nomination du nouveau directeur de l'info de la RTBF, le temps pour Olivier Maroy (député MR, ex-RTBF) de se fâcher tout rouge parce que les services du Parlement avaient bloqué sa question à la ministre Galant (MR aussi, mais pas ex-RTBF), alors que celle de la députée socialiste Sabine Roberty était prise en compte.

Olivier Maroy a par contre pu poser sa question sur la couverture de la World Cup par la RTBF. L'ex-journaliste souhaitait notamment savoir combien coûtait le dispositif de la chaîne publique. La réponse de Jacqueline Galant l'a laissé sur sa faim. En effet, selon la ministre des Médias, *"la RTBF n'a pas communiqué les montants consacrés à la production de cette Coupe du monde, ceux-ci étant considérés comme des informations commercialement sensibles"*. Elle indique toutefois que le budget de production sera inférieur à celui de l'édition 2022, malgré l'augmentation du nombre de matches, passé de 64 à 104 (grâce à une réduction du nombre d'envoyés spéciaux ou à une mutualisation des dépenses avec la VRT, paraît-il).

L'ancien journaliste de la chaîne publique comprend que la RTBF ne communique pas sur le montant déboursé pour acquérir les droits de

retransmission, mais pas sur la hauteur des moyens humains et financiers consacrés à cette Coupe du monde. *"J'espère que vous le savez, vous, au moins"*, rétorque-t-il à la ministre. Le regard lancé par Jacqueline Galant à Olivier Maroy semble indiquer que la réponse est négative...

Pauvres arbitres

Le foot, cependant, ce n'est pas que la Coupe du monde. Thierry Witsel, député socialiste dont le fiston Axel porte pourtant le maillot des Diables rouges, s'intéresse ici au foot amateur, et surtout aux valeurs qu'il est censé porter.

M. Witsel déplore les comportements de plus en plus problématiques autour des terrains: insultes envers les arbitres, pressions excessives sur les jeunes joueurs, agressivité de certains parents ou encore *"championnite"* de certains encadrants.

Le député liégeois met en avant cette initiative du Royal Arquet Namur Football Club. Ce club basé à Vedrin *"a pris des mesures fortes en interdisant notamment la présence des parents aux entraînements et en mettant en place un comité d'éthique chargé de faire respecter une charte du fair-play. Selon les responsables du club, ces initiatives ont permis d'améliorer considérablement le climat autour des équipes de jeunes."*

Le papa d'Axel souligne que ces dérives dans le foot *"ont des conséquences importantes sur le recrutement et surtout la rétention des arbitres, notamment les plus jeunes, qui subissent de plus en plus d'agressions verbales et parfois physiques"*. Et le socialiste d'interroger la ministre sur l'ampleur du phénomène.

Si Jacqueline Galant souligne que *"l'implication*

des parents constitue, en soi, une richesse pour le sport", elle note que *"lorsque cette implication devient intrusive ou disproportionnée, elle peut produire des effets contre-productifs"*.

Des centaines de dossiers par an

"S'agissant plus spécifiquement des violences à l'encontre des arbitres, les données disponibles démontrent que le phénomène existe. Au sein de la fédération du football francophone amateur, les arbitres peuvent signaler les faits de violence ou d'incivilité dont ils auraient été victimes. Sur base des données communiquées pour une saison

représentant environ 10 000 rencontres, 162 suspensions ont été prononcées pour des faits tels que des voies de fait sur arbitre, des bousculades, des tentatives de coups, des jets d'objets, des menaces, des intimidations ou encore des propos injurieux. À cela s'ajoutent 454 dossiers réglés par transaction pour des comportements tels que des insultes, gestes déplacés, critiques répétées envers les arbitres, menaces verbales ou physiques, crachats ou comportements obscènes."

"Lorsque les faits concernent des spectateurs non affiliés, ajoute M^{me} Galant, la quantification est plus complexe, les codes disciplinaires ne permettant pas toujours d'identifier spécifiquement les situations visant les arbitres." Mais *"ces incidents restent une réalité à laquelle les acteurs du terrain sont régulièrement confrontés"*.

Le monde du sport prend de nombreuses initiatives pour améliorer la situation, mais *"le sport ne peut, à lui seul, assumer l'ensemble des missions éducatives de la société"*, conclut la ministre Galant. *"Son action doit s'inscrire en complémentarité avec celle des familles, de l'école et des autres acteurs éducatifs."*

L'ex-journaliste
souhaitait par
ailleurs savoir
combien coûtait
la Coupe du
Monde à la RTBF.
La réponse de
Jacqueline Galant
l'a laissé
sur sa faim.



Soignies: Un réseau privé "5G" opérationnel sur le site des Carrières du Hainaut

par **Denis Colette**

Publié le 11 Juin 2026 à 16:33 'A'

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-un-reseau-prive-5g-operationnel-sur-le-site-des-carrieres-du-hainaut/28991>

Soignies: le collège interpellé sur la réforme de l'enseignement

par **Gaël Brunin**

Publié le 11 Juin 2026 à 15:45 'A'

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-le-college-interpelle-sur-la-reforme-de-lenseignement/28985>